

## Commission de la **formation** et de la vie **universitaire** | **CFVU** **Séance plénière du 8 décembre 2022**

Délibération n°2022-053

**Objet :** [AVIS] Proposition de subventions accordées aux projets associatifs étudiants dans le cadre du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE).

**Pièce(s)-jointe(s) :** Tableau de répartition des demandes de subventions

**VU** l'article 12 de la loi relative à l'Orientation et à la Réussite des Etudiants (ORE) 11°2018-166 du 8 mars 2018 qui institue « une contribution destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention » (article 1.841-5 du Code de l'éducation) ;

**VU** le décret n°2019-205 du 19 mars 2019 relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) qui fixe au minimum à 30 % les montants de la CVEC consacrés par chaque université au financement de projets portés par des associations étudiantes et aux actions sociales à destination des étudiants et au minimum à 15 % le financement de la médecine préventive (article D84111 du Code de l'éducation) ;

**VU** la circulaire ministérielle 11°2019-029 sur le suivi et la programmation de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) qui précise notamment les conditions dans lesquelles celle-ci assure le financement du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) ;

**VU** les statuts de l'université d'Orléans ;

**VU** la proposition de la commission FSDIE du 1<sup>er</sup> décembre 2022.

**Considérant ce qui suit :** Il revient à la Commission de la formation et de la vie universitaire d'émettre un avis sur les mesures visant à favoriser les activités culturelles, sportives, sociales ou associatives offertes aux étudiants.

### Après en avoir délibéré,

**Article 1 :** La CFVU émet un avis favorable sur la proposition de subventions accordées aux projets associatifs étudiants dans le cadre du FSDIE telle que présentée en annexe.

**Article 2 :** la présente délibération sera publiée sur son site internet et transmise sans délai au recteur de la région académique, chancelier des universités.

Effectif Statutaire :	40	Quorum :	20
Membres en exercice :	39	Membres présents :	20
		Membres représentés :	7
		Total :	27

#### Décompte des votes :

Votants :	27	Pour :	26
Refus de participer au vote :	-	Contre :	-
Suffrages exprimés :	26	Abstention :	1

**La délibération est adoptée.**

Fait à Orléans, le 16/12/2022

La Présidente du Conseil Académique

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'C. Andrezza', with a stylized flourish at the end.

Caroline Andrezza

**Destinataires de la délibération :**

Monsieur le Recteur de l'académie, chancelier des Universités,  
Vice-Président formation et vie universitaire,  
La direction des services généraux,  
Service juridique de l'université d'Orléans.

**Modalité de recours cintre la présente délibération :**

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'université d'Orléans, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans. Siège : Université d'Orléans – Château de la Source – 45000 Orléans.

**Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes de l'université d'Orléans  
Année universitaire 2022/2023 - Commission FSDIE du jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2022**

Associations étudiantes	Intitulé des projets	Subvention proposée par la commission
AIELE (LLSH)	Visite du Château de Blois - 11 mars 2023	700€
APAS'O (UFR ST)	Mission humanitaire pour promouvoir l'Activité Physique Adaptée (APA) dans un centre de rééducation au Sri Lanka - Galle - 15 au 28 mai 2023	4 000€
ASCUB (IUT 18)	Participation de différentes équipes aux championnats de France FFSU des IUT janvier à mars 2023	3 000€
Asso DMPL (DEG)	Conférence "Les collectivités locales face à la crise énergétique" 8 février 2023 - Hôtel Dupanloup	1 000€
Asso M2 DCP (DEG)	Visites du Conseil d'Etat, de la Comédie Française et du Conseil Constitutionnel 10 mars 2023	700€
BDE IUT Bourges	Soirée Patinoire - 26 janvier 2023 - Bourges	1 000€
BEABA (IUT 45)	Journée culturelle au musée du Louvre - mars 2023	800€
	Concours d'éloquence en BUT 1 GEA - Nantes - 23 au 25 mars 2023	700€
Corpo Droit (DEG)	Achat d'une mascotte (chouette)	500€
Corpo Droit / Tribu - Terre	Voyage culturel à Budapest - 17 au 22 février 2023	5 500€
ELSA Orléans (DEG)	Concours de plaidoirie en équipe - février et mars 2023	400€
	« Simulation à Orléans des Nations Unies » (SONU) - 4 et 5 mars 2023	500€
ESN Orléans (LLSH)	Week-end culturel à La Rochelle - février 2023	1 600€
Fructus (DEG)	Conférence "Les crypto-monnaies et la gestion de patrimoine" Hôtel Dupanloup - 31 janvier 2023	1 000€
Historiae (LLSH)	Sortie culturelle au château de Versailles - 31 mars 2023	1 500€
IUTiens de Châteauroux	Olympiades de l'IUT de l'Indre - 30 mars 2023 Parc de Belle Isle - Châteauroux	800€
Just'Ice (DEG)	Conférence "Femmes et juges" 10 mars 2023 - CRIJ d'Orléans	500€
Just'Ice / Corpo Droit	Organisation de la 2e édition du Legal Meeting 6 au 8 février 2023 – CRIJ d'Orléans	900€
Just'Ice / FEM	Ciné-Débat - projection du film "les Suffragettes" 7 mars 2023 - Le Bouillon	500€

OS'MOSES (IAE – DEG)	Organisation du festival des cultures urbaines ROADS 17 juin 2023 - place du Martroi - Orléans	7 000€
	Organisation d'un Escape Game 20 au 24 mars 2023 - Le Bouillon	2 600€
	Organisation de l'Orléans Vintage Festival (OVF 2023) place de Loire - Orléans - 2 et 3 juin 2023	8 000€
Polytech Orléans Racing	Soirée « Endurance Karting » - circuit de Mer - mars 2023	4 000€
Polytech Raid	Organisation du Raid sportif U Centre 1 et 2 avril 2023 – Orléans et environs	5 000€
Polytech Sport Filles	Organisation du 12e Tournoi sportif féminin des Tigresses 11 et 12 mars 2023 - campus de La Source	6 500€
Robotek	Préparation d'un robot pour la Coupe de France de Robotique	1 500€
Solavoy (IUT 45)	Participation à la régates des IUT de France 14 au 16 avril 2023 - de St Malo à St Brieuc	1 200€
Tribu - Terre (UFR ST)	Week-end sportif à Super-Besse - 20 au 22 janvier 2023	3 000€
Total	28 projets	64 400 €